

Le vent de l'éolien soufflera-t-il un jour ?

C'est la question que se posent de nombreux habitants de Chevy et Chevannes. Une inquiétude partagée par l'Association de protection de l'environnement (l'ARBRE), qui s'est bien sûr immédiatement penchée sur le sujet.

L'ARBRE réticent

Le projet éolien émane de la société TENCIA, filiale de la société ECONTECNIA, deuxième constructeur d'éoliennes en Espagne.

Cette dernière a sollicité les municipalités pour l'implantation de 6 à 8 éoliennes, d'une puissance par mât de 2 à 2,5 MW. Située au nord des deux communes, cette zone serait bien évidemment implantée sur le point culminant des alentours et délimitée au nord par le chemin de César et l'autoroute A6, au sud par la routes des Bordes aux Cottencins, à l'Est par la RD 146 (route de La Selle-sur-le-Bied à Egreville) et enfin à l'ouest par la RD 315 (route de Griselles à Egreville).

Le périmètre est encore loin d'être défini et il serait situé à proximité des hameaux des Bordes et du Bois des Fossés, à Chevannes, des Cottencins,



Le projet évoque 6 à 8 mâts

des Thorets et des Thibaults à Chevy-sous-le-Bignon et, enfin, des Menins et du Crimeau, à Egreville.

Suite à l'annonce de ce projet, l'association a rassemblé les deux municipalités pour leur faire part des premières analyses du groupe de travail, qui a examiné l'impact de cette installation sur la région.

Pour cela, ils se sont appuyés sur différents documents administratifs, les guides émis par la préfecture du Loiret ou bien encore l'Atlas éolien de la Région Centre. Ils se sont également intéressés aux projets de loi et dispositions relatives à la création des zones de développement de l'éolien (ZDE). Enfin, la lecture croisée

de ces documents confrontée aux spécificités locales du territoire, conduise l'association à être réticente face à ce projet.

A ce jour, le débat éolien reste ouvert sur les deux communes puisque les mairies viennent seulement de donner leur accord pour une étude de faisabilité à la société TENCIA.